

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS ET LES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR GDF INTERNATIONAL, filiale de



PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE GDF INTERNATIONAL**



Le présent document relatif aux autres informations de la société GDF International a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **AMF** ») le 30 mai 2018, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction de l'AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société GDF International.

Le présent document complète la note d'information de GDF International, visée par l'AMF le 29 mai 2018 sous le n°18-204 (la « **Note d'Information** »), après qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Electro Power Systems initiée par la société GDF International.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Engie (www.engie.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

GDF INTERNATIONAL

1, place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
France

Portzamparc Groupe BNP Paribas

13, rue de la Brasserie
44100 Nantes
France

Un communiqué sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	PRÉSENTATION DE L'OFFRE	3
1.1.	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.2.	FRAIS et modalités de financement de l'Offre	5
1.2.1.	Frais liés à l'Offre	5
1.2.2.	Modalités de financement de l'Offre	5
2.	IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR	6
2.1.	Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur	6
2.1.1.	Dénomination.....	6
2.1.2.	Forme juridique, nationalité, siège social	6
2.1.3.	Registre du Commerce et des Sociétés	6
2.1.4.	Durée	6
2.1.5.	Objet social	6
2.1.6.	Exercice social	7
2.2.	Information générales concernant le capital social de l'Initiateur.....	7
2.2.1.	Capital social	7
2.2.2.	Forme et droits attachés aux actions.....	7
2.2.3.	Cession et transmission des actions	7
2.2.4.	Titres donnant accès au capital.....	7
2.2.5.	Répartition du capital et des droits de vote de l'Initiateur	8
2.3.	Direction et commissariat aux comptes de l'Initiateur	8
2.3.1.	Président de l'Initiateur	8
2.3.2.	Directeur Général Délégué de l'Initiateur	9
2.3.3.	Conseil d'Administration de l'Initiateur	9
2.3.4.	Décisions	10
2.3.5.	Commissariat aux comptes	10
2.4.	Descriptions des activités de l'Initiateur	11
2.4.1.	Principales activités	11
2.4.2.	Evènements exceptionnels et litiges significatifs.....	11
2.4.3.	Salariés	11
2.5.	Informations financières de l'Initiateur.....	12
3.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	13

1. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le présent document a été établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF dans le cadre de l'Offre (dont le terme est défini ci-dessous) déposée par Portzamparc Société de Bourse, filiale du Groupe BNP Paribas, pour le compte de GDF International.

1.1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2° et 234-2 et suivants du règlement général de l'AMF, GDF International, société par actions simplifiée au capital de 3.971.640.000 euros, dont le siège social est situé 1 place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche, 92930 Paris la Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 622 048 965 (l'« **Initiateur** »), elle-même une filiale directe à 100% d'Engie SA, société anonyme au capital de 2.435.285.011 euros, dont le siège social est situé 1 place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche, 92930 Paris la Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651, et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment A sous le code ISIN FR0010208488 et le mnémonique ENGI (« **Engie** »), propose de manière irrévocable aux porteurs de titres de la société Electro Power Systems, société anonyme au capital de 1.740.691,80 euros, dont le siège social est situé au 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691 (« **EPS** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment C sous le code ISIN FR0012650166 et le mnémonique EPS, d'acquérir (i) leurs actions EPS au prix de 9,50 euros par action (le « **Prix d'Offre** ») et (ii) les bons de souscriptions d'actions¹ EPS émis en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (la « **BEI** ») au prix de 9,30 euros par bon (le « **Prix Offert par BSA** »), payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites dans la Note d'Information (l'« **Offre** »).

L'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur de 4.882.199 actions de la Société, représentant 56,09%² du capital et des droits de vote de la Société et 50,98%³ du capital et des droits de vote de la Société sur une base entièrement diluée, auprès de (i) 360 Capital One Sicar, (ii) Ersel Investment Club, (iii) Ersel Value SIF SICAV, (iv) Ersel Investment S.p.A., (v) Prima Industrie Group, (vi) les Membres du conseil d'administration⁴ de la Société, à l'exception du président du conseil d'administration⁵, (v) les autres membres du comité exécutif de la Société ne faisant pas partie du conseil d'administration⁶ et (vi) d'autres actionnaires individuels (ci-après ensemble les « **Actionnaires Cédants** »), conformément aux termes et conditions des Contrats d'Acquisition (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) (l'« **Acquisition** »).

¹ Les bons de souscriptions d'actions ne sont pas admis aux négociations sur le marché.

² Sur la base d'un capital composé, à la Date de Réalisation, de 8.703.459 actions représentant autant de droits de vote théoriques conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

³ Sur une base entièrement diluée à la Date de Réalisation composée de 9.575.852 actions comprenant les actions pouvant être émises par exercice des Stock-Options et BSA.

⁴ Comprennent Carlalberto Guglielminotti, Emanuela Paola Banfi, Sonia Levy-Odier, Davide Peiretti, Michela Costa, Giuseppe Artizzu et Cesare Maifredi.

⁵ Le président du conseil d'administration, Massimo Prelz Otramenti, s'est engagé vis-à-vis des Actionnaires Cédants à apporter à l'Offre les 191.945 actions qu'il détient directement ou indirectement.

⁶ Comprennent Andrea Rossi, Gabriele Marchegiani, Nicola Vaninetti, Daniele Rosati, Paolo Bonetti, Ilaria Rosso et Paolo Morandi.

Il est précisé que les Actionnaires Cédants, ayant bénéficié de stock-options et bons de souscriptions d'actions octroyés au personnel de la Société et définitivement acquis à la Date de Réalisation (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) (les « **Stock-Options et BSA Acquis** »), se sont engagés irrévocablement (i) à les exercer et (a) à céder sur le marché Euronext les actions ainsi émises au plus tard à la date de clôture de l'Offre telle que définie au paragraphe 1.3.4 de la Note d'Information ou (b) à apporter les actions ainsi émises à l'Offre, ou (ii) à y renoncer au plus tard à la date de clôture de l'Offre.

Il est également précisé que, dans le cadre de la mise en place d'un Nouveau Plan d'Intéressement (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) par la Société en lieu et place des plans de stock-options et bons de souscription d'actions en vigueur préalablement à la Date de Signature (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information), les Actionnaires Cédants se sont engagés à renoncer à leurs stock-options et bons de souscriptions d'actions en période d'acquisition à la Date de Réalisation (les « **Stock-Options et BSA En Période d'Acquisition** »).

En contrepartie, le Nouveau Plan d'Intéressement prévoit un nouveau mécanisme d'intéressement qui prend en compte les anciens Stock-Options et BSA En Période d'Acquisition ainsi que d'autres éléments de rémunération négociés parallèlement à l'Acquisition mais attribués à des bénéficiaires en leur qualité de managers et employés clés de la Société dans l'objectif de pérenniser et de sécuriser leurs engagements et leurs contributions au développement de la Société.

A la suite de l'Acquisition et postérieurement au dépôt d'un projet d'Offre auprès de l'AMF le 29 mars 2018, la BEI a fait part à la Société de sa volonté de mettre en œuvre la clause de changement de contrôle prévue dans la documentation de financement relative à l'Emprunt BEI (tel que ce terme est défini dans la Note d'Information) mis en place en avril 2017 et dont la première tranche de 10 millions d'euros a été émise en juin 2017. Il est précisé que cette première tranche ne portait pas intérêt mais était assortie de 660.513 bons de souscription d'action émis le 27 juin 2017 en faveur de la BEI (les « **BSA de la BEI** »). A la suite de la renonciation¹ aux Promesses (tel que ce terme est défini ci-après) le 9 mai 2018 prévenant la transférabilité des BSA de la BEI par les parties auxdites Promesses, la BEI a exprimé son intention d'apporter à l'Offre ses BSA.

Il est rappelé qu'un projet d'Offre a été déposé auprès de l'AMF le 29 mars 2018 visant les actions pouvant être émises par exercice des BSA de la BEI et non les BSA de la BEI tel qu'annoncé dans l'avis de dépôt publié par l'AMF portant le n°218C0668. Suite à la décision de la BEI de demander le remboursement de l'Emprunt BEI et la renonciation aux Promesses prévenant la transférabilité des BSA de la BEI (le détail est décrit au paragraphe 1.2.4.7 de la Note d'Information), Portzamparc Société de Bourse, filiale du Groupe BNP Paribas, agissant pour le compte de l'Initiateur, a déposé auprès de l'AMF le 9 mai 2018 un projet d'Offre modifié.

¹ La Société ne pouvant faire face seule à ses obligations de remboursement et d'acquisition des BSA, la Société et la BEI se sont accordées pour que la Société renonce à la Promesse de Vente (tel que ce terme est défini ci-après) qui prévenait le transfert des BSA pour permettre à la BEI d'avoir la possibilité d'apporter ses BSA à l'Offre.

A la date de la présente note d'information, l'Initiateur détient 4.882.199 actions représentant 56,09% du capital et des droits de vote de la Société et 50,98% du capital et des droits de vote de la Société sur une base entièrement diluée.

L'Offre vise (a) la totalité (i) des actions qui sont d'ores et déjà émises de la Société et non encore détenues par l'Initiateur, soit un nombre total maximum de 3.821.260 actions de la Société, représentant 43,91% du capital et des droits de vote de la Société, (ii) des 211.880 actions susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des Stock-Options et BSA acquis, soit un nombre maximum de 4.033.140 actions de la Société susceptibles d'être cédées pendant la durée de l'Offre, et (b) la totalité des 660.513 BSA de la BEI donnant droit par exercice à l'émission d'autant d'actions ordinaires de la Société.

L'Offre revêt un caractère obligatoire en application de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF, en raison du franchissement à la hausse par l'Initiateur des seuils de 30% et de 50% du capital et des droits de vote de la Société, suite à l'Acquisition en date du 7 mars 2018.

L'Offre est présentée par Portzamparc Société de Bourse, filiale du Groupe BNP Paribas, qui garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre en application de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF.

L'Offre est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. La durée de l'Offre sera de 10 jours de négociation.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la Note d'Information visée par l'AMF le 29 mai 2018 sous le n°18-204, disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Engie (www.engie.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

GDF INTERNATIONAL

1, place Samuel de Champlain
92400 Courbevoie
France

Portzamparc Groupe BNP Paribas

13, rue de la Brasserie
44100 Nantes
France

1.2. FRAIS ET MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE

1.2.1. Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre, y compris les frais relatifs au financement de l'Offre, les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques, comptables ainsi que les frais de publicité et les frais de communication, mais excluant les frais liés à l'Acquisition, est estimé à environ 300 milliers d'euros (hors taxes).

1.2.2. Modalités de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où toutes les actions visées par l'Offre décrites au paragraphe 1.1 seraient effectivement apportées à l'Offre, le coût d'acquisition des actions, excluant les frais visés au paragraphe ci-dessus, s'élèverait à 44.589.704 euros.

Ce montant sera financé entièrement au moyen des fonds propres de l'Initiateur.

2. IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'INITIATEUR

2.1.1. Dénomination

La dénomination sociale de l'initiateur de l'Offre est GDF International.

2.1.2. Forme juridique, nationalité, siège social

GDF International est une société par actions simplifiée à associé unique de droit français, dont le siège social est situé 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie (France).

2.1.3. Registre du Commerce et des Sociétés

GDF International est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 622 048 965.

2.1.4. Durée

GDF International a été immatriculée le 25 novembre 2010, et expirera le 5 juillet 2061, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par les statuts.

2.1.5. Objet social

L'article 3 des statuts de GDF International prévoit que :

« La société a pour objet, directement ou indirectement en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger :

- i) la prise de participations dans des sociétés ayant pour objet la construction, l'exploitation, la commercialisation, la distribution, le stockage dans les secteurs énergétiques et plus particulièrement dans les domaines gaziers et paragaziers ;
- ii) la prise de participations dans des sociétés faisant des opérations d'achat, vente, construction, armement, affrètement, location et exploitation de tous moyens de transport, particulièrement de navires, destinés à tous transports de méthane liquide et de tous hydrocarbures et autres gaz liquéfiés, pour elle-même ou pour des tiers ; et
- iii) toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. ».

2.1.6. Exercice social

L'exercice social de GDF International commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2. INFORMATION GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'INITIATEUR

2.2.1. Capital social

A la date du présent document, le capital social de GDF International s'élève à trois milliards neuf cent soixante et onze millions six cent quarante mille (3.971.640.000,00) euros.

Il est divisé en deux cent quarante huit millions cinq cent quatre-vingt deux mille (248.582.000) actions de quinze euros et quatre-vingt dix-huit centimes (15,98 euros) chacune.

2.2.2. Forme et droits attachés aux actions

Les actions émises par GDF International ont obligatoirement la forme nominative et sont indivisibles à l'égard de GDF International.

La propriété des actions émises par GDF International résulte de leur inscription en comptes individuels, au nom des associés, au sein d'un registre tenu par celle-ci dans les conditions réglementaires et conservé au siège social.

2.2.3. Cession et transmission des actions

Les cessions d'actions sont libres entre un associé et les sociétés du même groupe, détenues, directement ou indirectement, à plus de 50% par cet associé, ou détenant, directement ou indirectement, plus de 50% du capital de cet associé.

Hors les cas prévus au paragraphe précédent, tout associé désireux de céder sa participation au capital de GDF International devra préalablement proposer ses actions aux autres associés. A défaut de rachat desdites actions par les autres associés, ceux-ci seront tenus de racheter les actions de l'associé cédant, à moins que GDF International ne rachète lesdites actions en vue d'une réduction du capital social.

Dans ce dernier cas, GDF International devra racheter les actions du cédant dans un délai maximum de six mois à compter de sa décision de le faire.

2.2.4. Titres donnant accès au capital

Toute action donne droit à une part nette proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans les bénéfices et réserves ou dans l'actif social lors de toute distribution, amortissement ou répartition, au cours de la vie de la société, comme en cas de liquidation, sous réserve des conditions et modalités particulières stipulées dans les statuts de GDF International.

Chaque action donne en outre droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et soumis aux conditions spécifiques évoquées ci-après.

2.2.5. Répartition du capital et des droits de vote de l'Initiateur

A la date du présent document, toutes les actions de GDF International sont détenues par Engie, société anonyme dont le siège social est situé 1, place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651 et cotée sur le marché réglementé Euronext Paris sous le code ISIN FR0010208488 (ci-après « **Engie** »).

Les informations relatives à Engie figurent dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2018 sous le numéro D.18-0207 (le « **Document de Référence** »).

Le Document de Référence est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). Le Document de Référence, le rapport financier annuel au 31 décembre 2017 ainsi que l'ensemble de l'information réglementée d'Engie sont disponibles sur le site Internet d'Engie (www.engie.com).

2.3. DIRECTION ET COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'INITIATEUR

2.3.1. Président de l'Initiateur

GDF International est dirigée par un Président, personne physique et membre du conseil d'administration. Le Président est nommé par l'assemblée des associés, sur proposition d'Engie, pour une durée de six ans, rééligible dans tous les cas.

Dans les rapports avec les tiers, le Président représente la société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi à la collectivité des associés.

Les dispositions des statuts de GDF International limitant les pouvoirs du Président sont inopposables aux tiers.

Dans les rapports entre les associés, le Président peut accomplir tous les actes de gestion que demande l'intérêt de la société.

Le Président peut déléguer à toute personne de son choix certains de ses pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes.

Les fonctions de Président prennent fin à l'expiration de son mandat d'administrateur, sauf en cas de démission, d'incapacité ou de décès. Si le Président venait à dépasser l'âge de soixante-cinq (65) ans, il serait réputé démissionnaire d'office lors de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les

comptes de l'exercice écoulé. Le Président est révocable à tout moment par décision unanime de l'assemblée générale des associés.

A la date du présent document, le Président de GDF International est Monsieur Sergio VAL ALLUE.

2.3.2. Directeur Général Délégué de l'Initiateur

Le Directeur Général Délégué peut être nommé, sur proposition d'Engie, pour une durée de trois (3) ans, par l'Assemblée des associés, pour assister le Président.

Le Directeur Général Délégué assiste le Président dans ses fonctions de direction générale de GDF International, et participe à ce titre à toutes les réunions du conseil d'administration.

Le Directeur Général Délégué est obligatoirement une personne physique.

Lorsque le Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur Général Délégué est fixée à soixante-cinq (65) ans.

Les fonctions de Directeur Général Délégué prennent fin à l'expiration de son mandat, sauf en cas de démission, d'incapacité ou de décès. Si le Directeur Général Délégué venait à dépasser l'âge de soixante-cinq (65) ans, il serait réputé démissionnaire d'office lors de la prochaine assemblée

Le Directeur Général Délégué est également révocable par décision unanime de l'Assemblée Générale.

A la date du présent document, le Directeur Général Délégué de GDF International est Monsieur Jean Marc TURCHINI.

2.3.3. Conseil d'Administration de l'Initiateur

A la date du présent document, les membres du conseil d'administration sont les suivants :

- i) Monsieur Sergio VAL ALLUE, Président ;
- ii) Monsieur Jean-Marc TURCHINI, membre et Directeur Général Délégué ;
- iii) Monsieur Pierre OSTROVSKY, membre ; et
- iv) Madame Laurence JATON, membre.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des associés pour six (6) ans. Ils sont rééligibles dans tous les cas et peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Associés.

Le titre et les fonctions de président du conseil d'administration seront dévolus au président de GDF International.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de GDF International. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés.

2.3.4. Décisions

Les associés délibérant collectivement sont seuls compétents pour décider des opérations suivantes :

- i) L'approbation des comptes et l'affectation des bénéfices,
- ii) l'augmentation, l'amortissement ou la réduction du capital,
- iii) la nomination des administrateurs, du Président et du Directeur Général Délégué, et des Commissaires aux comptes,
- iv) les opérations de fusion, scission, ou apport partiel d'actifs,
- v) la transformation, la prorogation, la dissolution de la société,
- vi) le transfert du siège social, la création, le déplacement, la fermeture des succursales, agences et dépôts situés en tous lieux,
- vii) l'extension ou la modification de l'objet social,
- viii) la nomination d'un liquidateur, la détermination de ses pouvoirs et le mode de liquidation,
- ix) toute modification des statuts de la Société.

Les délibérations prises conformément à la loi et aux statuts obligent tous les associés, même absents, dissidents ou incapables.

Les décisions des associés sont prises soit en assemblée générale soit sous forme de consultation écrite, soit par téléconférence (téléphonique ou audiovisuelle). Toutefois, la réunion d'une assemblée générale est obligatoire pour l'approbation des comptes dans les six mois de la clôture de l'exercice, et pour toutes les décisions spécifiquement visées au paragraphe précédent.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix, sauf décisions exigeant légalement des associés.

2.3.5. Commissariat aux comptes

Le contrôle de la Société est exercé par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires nommés et exerçant leur mission conformément à la loi.

A la date du présent document, le Commissaire aux comptes titulaire de GDF International est :

ERNST & YOUNG et Autres

1-2 Place des Saisons – Paris la Défense 1 92400 Courbevoie

Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 438 476 913.

Le Commissaire aux comptes suppléant est :

AUDITEX

1-2 Place des Saisons – Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 377 652 938.

2.4. DESCRIPTIONS DES ACTIVITES DE L'INITIATEUR

2.4.1. Principales activités

GDF International est une filiale d'Engie, société dont les actions sont cotées sur le marché réglementé Euronext Paris.

Les activités de GDF International se décomposent en :

- i) la prise de participation dans des sociétés ayant pour objet la construction, l'exploitation, la commercialisation, la distribution, le stockage dans les secteurs énergétiques et plus particulièrement dans les domaines gaziers et paragaziers ;
- ii) la prise de participations dans des sociétés faisant des opérations d'achat, vente, construction, armement, affrètement, location et exploitation de tous moyens de transport, particulièrement de navires, destinés à tous transports de méthane liquide et de tous hydrocarbures et autres gaz liquéfiés, pour elle-même ou pour des tiers ; et
- iii) toutes opérations financières, commerciales, industrielles mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

L'actif immobilisé brut de GDF International au 31/12/2016 est de 2 999 M€, se répartit en plusieurs départements d'activités :

%	Départements d'activité	dont filiales
45%	Europe du Nord, du Sud et de l'Est	ENGIE Deutschland / GDF investissements 35
40%	Exploration & Production International	ENGIE E&P International
9%	Global LNG	ENGIE Cameron LNG France
4%	Global Energy Management	ENGIE Energy Management Holding Switzerland
2%	Autres	

2.4.2. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de GDF International à la date du présent document, il n'existe pas d'évènement exceptionnel ou de litige significatif susceptible d'affecter défavorablement son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses actifs.

2.4.3. Salariés

A la date du présent document, GDF International ne compte aucun employé.

2.5. INFORMATIONS FINANCIERES DE L'INITIATEUR

Les états financiers de GDF International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 figurent en annexe aux présentes. Ces états financiers sont les plus récents états financiers disponibles ayant fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes de GDF International.

3. PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 30 mai 2018 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations relatives à la société GDF International requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société GDF International et visant les titres de la société Electro Power Systems. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

GDF International

Représentée par Monsieur Sergio Val Allue, en qualité de Président.

ANNEXE : ETATS FINANCIERS DE GDF INTERNATIONAL

GDF International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



GDF International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GDF International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Titres de participation » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les données et les hypothèses-clés utilisés pour la détermination de la valeur d'utilité, et vérifié que cette note de l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 15 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Pascal Macioce

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 845 216 112	36 561 902	2 808 654 210	2 333 859 288
Créances rattachées à des participations	153 551 647	82 322	153 469 325	183 428 973
Autres titres immobilisés	264 396		264 396	
Prêts	105		105	105
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	2 999 032 260	36 644 225	2 962 388 035	2 517 288 367
Total Actif Immobilisé (II)	2 999 032 260	36 644 225	2 962 388 035	2 517 288 367
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 585 345 467	3 811	1 585 341 656	1 854 524 533
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 585 345 467	3 811	1 585 341 656	1 854 524 533
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	991		991	2 858 126
TOTAL Disponibilités	991		991	2 858 126
Charges constatées d'avance				5 526
TOTAL Actif circulant (III)	1 585 346 458	3 811	1 585 341 647	1 857 388 186
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	7 476 896		7 476 896	1 610 686
Total Général (I à VI)	4 591 855 614	36 648 036	4 555 207 577	4 376 287 238

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 971 640 000	3 971 640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	326 768 503	326 768 503
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	326 768 503	326 768 503
Report à nouveau	-102 512 256	218 494
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	194 014 674	-102 730 751
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	779	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 389 911 700	4 195 896 247
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 457 033	1 783 291
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 457 033	1 783 291
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	107 081 895	124 955 248
TOTAL Dettes financières	107 081 895	124 955 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 146	207 215
Dettes fiscales et sociales	3 376 874	330 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 475 756	9 391 848
Autres dettes	36 118 999	43 096 455
TOTAL Dettes d'exploitation	49 300 775	53 025 707
Produits constatés d'avance		5 527
TOTAL DETTES (IV)	156 382 670	177 986 481
Ecart de conversion passif (V)	6 456 173	621 218
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 555 207 577	4 376 287 238

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	648 713	145 021	793 734	745 203
Chiffres d'affaires nets	648 713	145 021	793 734	745 203
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			9 552	27 564
Total des produits d'exploitation (I)			803 286	772 766
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 415 974	984 157
Impôts, taxes et versements assimilés			966	53 361
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 043 799	
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			5 460 739	1 037 518
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 657 453	-264 752
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			10 804 359	87 394 521
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			25 361	52 599
Reprises sur provisions et transferts de charges				34 892
Différences positives de change			3 936	10 941
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			10 833 656	87 492 953
Dotations financières aux amortissements et provisions				979 821
Intérêts et charges assimilées			6 968 533	8 071 355
Différences négatives de change			51 251	37 084
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			7 019 785	9 088 260
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			3 813 872	78 404 693
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-843 581	78 139 941

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 658 095	21 634 576
Reprises sur provisions et transferts de charges	180 652 222	675 564
Total des produits exceptionnels (VII)	202 310 317	22 310 140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 148 789	13 284 401
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 047 173	188 070 204
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 195 962	201 354 605
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	195 114 355	-179 044 465
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	256 100	1 826 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	213 947 260	110 575 860
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	19 932 586	213 306 610
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	194 014 674	-102 730 751

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC N° 2016-07 du Comité de la Réglementation comptable, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les opérations financières relatives aux participations et aux créances rattachées à des participations, notamment les dotations ou reprises de dépréciation, sont inscrites en résultat exceptionnel et non en résultat financier. GDF International considère en application de l'article 120-2 du PCG que cette classification qui déroge au Plan Comptable Général donne une image plus fidèle du compte de résultat car elle permet de regrouper avec les plus ou moins-values de cession, dans les éléments exceptionnels, tous les éléments de résultat afférents aux participations.

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers conduit GDF International à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants inscrits dans les états financiers ou notes annexes, notamment la valorisation des provisions pour risques et la valorisation des participations.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes.

Immobilisations Financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés. En ce qui concerne les titres pour lesquels GDF International s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couverture de change. En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée si celle-ci est inférieure. Dans les cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts octroyés à des entreprises dans lesquelles GDF International détient une participation.

Les créances rattachées sont comptabilisées à leur valeur nominale. En liaison avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

Des provisions pour risques peuvent être constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce compte les titres, autres que les participations que GDF International a l'intention de conserver durablement, et également les prêts accordés aux tiers et aux sociétés du groupe dans lesquelles GDF International ne détient pas de participation.

Une dépréciation est éventuellement constituée selon les critères décrits ci-dessus pour les titres de participation.

Créances d'exploitation

Les créances regroupent principalement les comptes-courants des sociétés du groupe. Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement, font l'objet de provision pour dépréciation.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties au cours de la devise au 31 décembre.

Les différences de conversion constatées sont portées au compte de résultat pour les disponibilités, et inscrites au bilan en écart de conversion pour les dettes et créances. Les pertes latentes font l'objet d'une provision, après prise en compte des éventuels instruments de couverture attachés à ces dettes et créances.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable, conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. .

Impôt sur les bénéfices

Au 01/01/2008, la société GDF International a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE SA selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30/12/1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE SA, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément après imputation de ses propres déficits.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 sont comparables.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annorts
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
	Terrains	Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 731 212 057		299 584 286
	Autres titres immobilisés				264 396
	Prêts et autres immobilisations financières		105		
TOTAL (IV)			2 731 212 162		299 848 682
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			2 731 212 162		299 848 682
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		32 028 584	2 998 767 759	
	Autres titres immobilisés			264 396	
	Prêts et autres immobilisations financières			105	
TOTAL (IV)			32 028 584	2 999 032 260	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			32 028 584	2 999 032 260	

Ventilation des mouvements sur immobilisations

Ventilation des Augmentations : 299 848 682 euros

-Ecart de conversion : 6 456 173 euros

-Acquisitions et augmentations de capital : 298 740 382 euros

-Acquisitions titres immobilisés (obligations) : 264 396 euros

-Avances et prêts accordés et intérêts courus : 360 391 euros

Ventilation des Diminutions : 32 028 584 euros

-Ecart de conversion : 6 466 935 euros

-Sortie de titres : 1 225 032 euros

-Remboursement d'avances, prêts et extourne des intérêts courus antérieurs : 24 515 976 euros

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				153 551 647	35 385 451	118 166 196
Prêts				105		105
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				153 551 752	35 385 451	118 166 301
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés				1 582 208 828	1 582 205 017	3 811
Débiteurs divers				3 136 640	3 136 640	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				1 585 345 468	1 585 345 468	3 811
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES				1 738 897 220	1 620 727 108	118 170 112
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice				17 560 196		
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			107 081 895	20 505 780	86 576 115	
Fournisseurs et comptes rattachés			329 146	329 146		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		3 376 874	3 376 874		
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 475 756	9 475 756		
Groupes et associés						
Autres dettes			36 118 999	36 118 999		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			156 382 670	69 806 555	86 576 115	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			17 560 196			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 876 169
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	481 212
Total	2 357 381

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	2 221 063
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	506 000
Disponibilités	
Total	2 727 063

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2016	Valeur nominale
Actions ordinaires	248 582 000			248 582 000	15,98
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	248 582 000			248 582 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	3 971 640 000						3 971 640 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	326 768 503						326 768 503
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	218 494				- 102 730 751		-102 512 256
Résultat de l'exercice	-102 730 751	194 014 674			102 730 751		194 014 674
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées		779					779
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 195 896 247	194 015 453			0		4 389 911 700

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		779		779
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)		779		779
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	991 460			991 460
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	791 830	689 673	15 930	1 465 573
TOTAL (II)	1 783 291	689 673	15 930	2 457 033
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	213 841 473	3 356 721	180 636 292	36 561 902
Provisions sur autres immos financières	82 322			82 322
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	3 811			3 811
TOTAL (III)	213 927 607	3 356 721	180 636 292	36 648 036
TOTAL GENERAL (I + II + III)	215 710 898	4 046 394	180 652 222	39 105 849
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 047 173	180 652 222	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Détail des provisions

GDF International a constaté pour l'exercice 2016 de nouvelles dotations aux provisions pour dépréciation des titres à hauteur de 3 356 721 euros.

Ces provisions concernent les titres suivants (montants significatifs) :

DEPOMURE	2 836 000 euros
FOLDGAZKERESKEDLMI	267 000 euros
GNL ST LAURENT	168 623 euros
NEPTUR LNG HOLDING	45 213 euros

GDF International a repris pour l'exercice 2016 des provisions pour dépréciation des titres à hauteur de 180 636 292 euros.

Ces reprises concernent les titres suivants (montants significatifs) :

ENGIE E&P INTERNATIONAL	180 379 910 euros
EOS DIEPPE LE TREPORT	71 456 euros
MESSIGAZ	80 466 euros

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	793 734	745 203	7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	648 713	603 939	7%
Chiffres d'affaires nets-Export	145 021	141 264	3%
Chiffres d'affaires nets	793 734	745 203	6%

Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	-843 581	195 114 355
Retraitement fiscaux (réintégrations/ déductions)	-3 404 840	190 108 928
Résultat fiscal avant impôt	-4 248 421	5 005 427
Impôts : - au taux de .33,33..... %	- 1 416 140	1 668 476
Contribution 3%		3 765
Résultat après impôts	572 559	193 442 114

Résultat Financier

Libellé	Charges financières	Produits financiers
Résultat de change	51 251	3 936
Intérêts sur avances reçues et accordées	6 968 533	7 261 784
Intérêts de la trésorerie centralisée		2 536
TOTAL	7 019 784	7 268 256

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
Valeur Brute comptable immobilisation non conso	1 224 952	
Valeur Brute comptable immobilisation conso	80	
Dotations amortissements dérogatoires	779	
Dotations provisions pour risques	689 673	
Dotations provisions dépréciations titres non conso	3 103 000	
Dotations provisions dépréciations titres conso	253 721	
Charges extraordinaires	1 923 757	
<u>PRODUITS EXECEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels immo non conso		21 658 071
Produits exceptionnels immo conso		24
Reprises provisions pour risques		15 930
Reprises provisions dépréciations titres conso		180 514 695
Reprises provisions dépréciations titres non conso		121 597
TOTAL	7 195 962	202 310 317

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	779	
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	7 476 896	1 610 686
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	6 456 173	621 218
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Total actif d'impôt futur		
Situation nette		

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Actif

	Ecart de conversion Actif		Provisions pour pertes de change	
	Montant au 31/12/2016	Compensés par une couverture de change	31/12/2016	31/12/2015
Acomptes sur immobilisations				
Prêts	6 466 936		6 466 936	684 632
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations	1 009 961		1 009 961	926 054
Total	7 476 896		7 476 896	1 610 686

Nature, montant et traitement comptable des écarts de conversion Passif

	Ecart de conversion Passif	
	Montant au 31/12/2016	Compensés par une couverture de change
Acomptes sur immobilisations		
Prêts		
Autres créances immobilisées		
Créances d'exploitation		
Créances diverses		
Dettes financières		
Dettes d'exploitation	6 456 173	
Dettes sur immobilisations		
Total	6 456 173	

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés en <u>KEUR</u>										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				2 718 004	2 718 004					
ENGIE CAMERON LNG France	208 571	-24	100.00	208 631	208 631	0	0	0	-34	
ENGIE DEUTSCHLAND	5 436	1 744 719	100.00	928 889	928 889	0	0	1 342 916	-99 618	
ENGIE E&P INTERNATIONAL	456 956	1 153 862	64.29	1 152 101	1 152 101	0	0	52 366	232 800	
ENGIE ENERGY MANAGEMENT HOLDING	149 759	56 965	100.00	117 972	117 972	0	0	0	87 168	
GDF INVESTISSEMENT 35	310 411	4 783	100.00	310 411	310 411	0	0	0	-197	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler						115 223				
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)						114 223				469
Filiales étrangères (ensemble) (3)						1 000				356
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										2 719
TOTAL				2 718 004	2 718 004					

Les avals et cautions éventuellement donnés aux sociétés dans lesquelles GDF International détient une participation sont détaillés plus bas dans la partie sur les engagements hors bilan.

Les renseignements détaillés dans le cadre A concernent les filiales et participations dont la valeur brute excède 1% du capital de GDF International, soit 39 716 400 euros.

Les indicateurs donnés concernant les filiales et participations sont les données au 31/12/2015 et au 31/12/2016.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ENGIE SA - 1 Place Samuel de Champlain, La Défense , Paris	SA à conseil d'Administration	2 435 285 011	100.00 %

GDF International est exemptée en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du sous-groupe compte tenu du fait que GDF International et ses principales filiales se trouvent elle-mêmes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés publiés.

Engagements hors bilan

Garanties accordées					
Garanties de bonne fin					
dossiers	bénéficiaire	libellé	date	montant eur	échéance
Energia Mayakan	BBVA	Garantie de bonne fin accordée à l'Etat mexicain	01/12/2001	15 981 627	
GDF Exploration	Woodside	GDFI contregarantie GDF Expl Lybie pour tous ses	20/12/2011	sans montant	illimité
Lybie BV	Woodside E	paiements et obligations vis-à-vis des bénéficiaires	17/10/2008	sans montant	illimité
	NOC	de la garantie dans le cadre du contrat d'exploration	20/12/2011	sans montant	illimité
	Repsol	production.	12/11/2008	sans montant	illimité
	participants au				
	Joint Operation				
	Agreement		20/12/2011	sans montant	illimité
Gaz de France	Dana Petroleum	Garantie de bonne exécution par GDF Mauritanie de			
Exploration		ses obligations au titre des Joint Operating Agreements			
Mauritania BV		sur 3 blocs offshore mauritaniens	26/09/2006	sans montant	illimité
GDF SUEZ E&P	Sonatrach	Garantie de bonne exécution par GDFS Touat de			
Touat BV		ses obligations au titre du contrat d'exploration signé			
		avec Sonatrach sur la région de Touat (Algérie)	14/10/2009	sans montant	illimité
GDF SUEZ E&P	State Oil of	Garantie de bonne exécution par GDFS Absheron de			
Absheron BV	Azerbaijan	ses obligations au titre du contrat d'exploration signé			
		avec State Oil of Azerbaijan	18/06/2009	sans montant	illimité
GDF SUEZ E&P	State Oil of	Garantie de bonne exécution par GDFS Caspian de			
Caspian BV	Azerbaijan	ses obligations au titre du contrat d'exploration signé			
		avec State Oil of Azerbaijan	24/11/2008	sans montant	illimité
GDF SUEZ	Santos Ltd	Garantie de bonne exécution par GDFS Bonaparte de			
Bonaparte Pty		ses obligations au titre du contrat d'exploration signé			
		avec Santos	20/12/2011	sans montant	illimité
GDF SUEZ E&P	Etat français	caution solidaire et indivisible de GDFI pour			
France		GDFS E&P France pour l'accomplissement de tous			
		contrats, obligations, sommes dues dans le cadre			
		des permis de recherches d'hydrocarbures en France	08/07/2008	sans montant	

Garanties de passif					
dossiers	bénéficiaire	libellé	date	montant eur	échéance
Slovak Gas Holding	EPH Gas Holding	Garantie de passif donnée à EPH et Energetický dans			
	BV - Energetický	le cadre de la cession des titres Sloval Gas Holding			
	A Prumyslovy	(qui porte SPP)	15/01/2013	200 000 000	
GDF SUEZ ENERGIA MAGYARORSZAG ZRT	FOVAROSI GAZMUVEK ZARTKORUEN MUKODO	Garantie de passif donnée dans le cadre de la cession des titres GSEM	04/09/2015	-	31/12/2021
Autres Garanties					
dossiers	bénéficiaire	libellé	date	montant eur	échéance
NYK Armateur	Sumito Mitsui Banking	Garantie DSRA : GDFI garantie NYK auprès de Sumito Mitsui Banking sur son emprunt pour financer le rachat du navire Gaselys	13/12/2013	4 100 000	20/12/2023
NYK Armateur	Sumito Mitsui Banking	"sponsor's undertaking" : GDFI garantie NYK auprès de Sumito Mitsui Banking pour toute somme due par NYK Armateur dans le cadre de défaillance du navire non couverte par l'assurance	13/12/2013	20 000 000	20/12/2023
LNG LINK INVESTMENT	Hanjin Heavy Industries & Construction CO LTD	Ship building contract.	15/12/2015	11 430 344	17/08/2017
Autres (nantissement titres El Behera, OPCO, ELNG)				331 471	

Engagements donnés (autres que garanties)				
dossiers	libellé	date	montant eur	échéance
PETRONET LNG	GDFI s'est engagé à souscrire aux futures augmentations de capital de Petronet à hauteur de 10%. GDFI a l'obligation de les suivre jusqu'à 23 MUSD pour le projet Dahej, et jusqu'à 15 MUSD pour un second projet de terminal (Kochi). GDFI n'aura pas le droit de vendre ses actions avant 5 ans. Dans le cadre de cet engagement GDFI a versé à Petronet courant 07/2003 un montant de 580 millions de roupies (12,57 MUSD) au titre de Dahej. L'engagement restant est donc de 25 430 000 USD. cours de l'USD au 31/12/2015 : 1eur = 1,0887 usd	30/05/2001	24 083 720	

* GDF International n'a pas d'engagements de retraites et autres engagements envers le personnel.

* GDF International n'a reçu aucun engagement hors bilan au titre de l'exercice 2016